

devons pas l'oublier. Le Roy esloit inquiet de ce que les chevaliers comtois avoient tué à coups d'arquebuse un nombre considérable d'officiers ; on assura le Roy qu'il y avoit dans les villes circonvoisines des compagnies de chevaliers qui liroient aussi juste que ceux renfermés dans les murs de Dole. Il leur fut ordonné de se rendre au siège de cette ville. Ceux de la compagnie lyonnaise ne lurent pas oubliés. Dès leur arrivée ils tirèrent, et bienlost ils firent cesser le feu des arquebuses comtoises. Un de nos chevaliers dénicha, du haut d'un clocher de la ville, un dangereux tireur qu'on vit tomber mort du coup qu'il reçut, ce qui tranquillisa les officiers.

C'est ce qui a porté nos magistrats à protéger la noble Compagnie des Chevaliers de cette ville dans l'exercice de tirer de l'arquebuse. Ils luy ont proposé des prix, fait bâtir une butte magnifique, ce qui a formé des tireurs sûrs, qui ont mérité des prix dans les villes circonvoisines, et, en dernier lieu, celui de Neufville-sur-Saône, en l'année 1735.

Nos Chevaliers voulant rendre ce prix, supplièrent monsieur le Prévost des marchands, commandant de cette ville, de leur accorder, à cet effet, les permissions nécessaires, et de les honorer de sa protection. Monsieur le commandant, toujours attentif à tout ce qui peut être agréable aux citoïens, s'est presté gracieusement aux désirs de messieurs les Chevaliers, et il fixa le jour du prix au 25 aoust, teste de Saint-Louis. Messieurs les chevaliers des villes circonvoisines y ont esté invités, qui ont répondu à l'invitation par les majors de leurs compagnies, qui ont arreslé leurs logemens à Lyon.

Nos Chevaliers comprirent qu'ayant dessein de donner une feste pendant les jours du prix, qui en augmentât l'agrément, ils dévoient profiler du lems pour faire travailler aux préparatifs, afin que tout fût en ordre à l'arrivée des compagnies. Il leur falloit une place propre à l'exercice de l'arquebuse, séparée du public, dans laquelle les compagnies invitées eus-